

XXVIII. 1. Carrière de Loubeau – ZSC FR5400448

XXVIII. 1. a. Présentation du site

Les « Carrières de Loubeau » correspondent à d'anciennes galeries de mines de plomb argentifères sur la commune de Melle. Situées sur 30 ha présentent sur la vallée de la Béronne dont l'occupation du sol est diversifiée (prairies naturelles, jachères, cultures, cours d'eau, boisement de feuillus, haies), ce site favorable aux activités de chasse et de transit des chauves-souris. Il s'agit également d'un site majeur pour l'hibernation et la reproduction de nombreuses espèces de Chiroptères. C'est notamment le 1er site souterrain d'hivernage connu en Deux-Sèvres pour les Rhinolophes, également utilisé en période estivale pour la reproduction du Minoptère de Schreibers (DSNE, 2007 – 2018).

XXVIII. 1. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 9 espèces (7 de Chiroptères et 2 d'insectes) d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe II de la Directive-Habitat Faune-Flore. Les espèces de Chiroptères utilisent le site pour la reproduction, la migration et l'hibernation. Les insectes sont quant à eux sédentaires.

La fiche FSD mentionne également la présence de 9 autres espèces de Chiroptères d'importance (inscrits à l'annexe IV de la Directive Habitat Faune-Flore). Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 119 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC Carrières de Loubeau sur la commune de Melle.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X					X
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	X	X				X
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	X	0-60 ind.	X		
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X	0-254 ind.	0-5 ind.	0-44 ind.	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X		X		
Minoptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	X	X		X	X (données DSNE)	
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	X		X		
Murin de Bechstein	<i>Myotis beschteinii</i>	X	X		0-3 ind.		
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	X	X	0-1 ind.	X		

XXVIII. 2. Vallée de la Boutonne – ZSC FR5400447

XXVIII. 2. a. Présentation du site

La « Vallée de la Boutonne » présente une superficie de 7 333 ha correspondant à l'ensemble du réseau hydrographique primaire et secondaire de la haute vallée de la Boutonne et de plusieurs de ses affluents (bassin de la Charente). Le lit majeur est constitué d'une mosaïque de prairies naturelles humides, de ripisylve discontinue en cours de remplacement par les cultures céréalières (en forte extension) et la populiculture. Il forme un ensemble remarquable d'espèces menacées inféodées aux écosystèmes aquatiques de bonne qualité, dont les populations sont en déclin généralisé dans toute l'Europe de l'ouest et dont la conservation est considérée comme d'intérêt communautaire : mammifères (Loutre d'Europe, plusieurs espèces de chauves-souris), invertébrés tels que la Rosalie des Alpes ou le Cuivré des marais, poissons (Lamproie de Planer, Chabot). De plus, de nombreux habitats d'intérêt communautaires (inscrits à l'annexe I de la Directive-Habitat Faune-Flore) y sont représentés.

XXVIII. 2. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 15 espèces (6 d'insectes, 2 de poissons, 6 de Chiroptères et 1 de mammifères) d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe II de la Directive-Habitat Faune-Flore.

La fiche FSD mentionne également la présence de 25 autres espèces de la faune (amphibiens, reptiles et oiseaux) et de la flore d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 120 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC Vallée de la Boutonne.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	X	X				X
Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X					X
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	X	X				X
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	X					X
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	X	X				X
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	X	X				X
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	X					X
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	X					X
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	X				X
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X				X
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X				X
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	X				X
Murin de Bechstein	<i>Myotis beschteinii</i>	X	X				X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	X	X				X
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	X	X			X	X

XXVIII. 3. Chaumes d'Avon – ZSC FR5400445

XXVIII. 3. a. Présentation du site

Les « Chaumes d'Avon » constitue le plus vaste ensemble de pelouses calcicoles mésophiles conservées grâce à la présence d'un camp militaire sur le site. La présence de petites dépressions au sein du site permet l'expression de faciès plus humides. L'intérêt écosystémique des Chaumes d'Avon est lié aux alliances phytosociologiques particulières (*Ophryo scolopacis-Caricetum flacca* et ourlet thermophile des *Antherico ramosi-Geranietalia sanguinei*, renfermant une population très importante d'orchidées. En effet, 25 taxons y ont été recensés avec des espèces considérées comme très rares au niveau régional. La présence des petites dépressions humides permet l'expression d'une hérapétofaune et d'une batrachofaune très riche, avec notamment la présence du Sonneur à ventre jaune, espèce dont les populations sont très menacées tant au niveau régionale (en danger sur la liste rouge régionale) que nationale (vulnérable sur la liste rouge nationale). Le mode d'agriculture traditionnelle encore conservé dans le secteur, et la présence du camp militaire permet cet intérêt biologique de par les faibles pressions anthropiques qui en découlent.

XXVIII. 3. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 7 espèces (3 d'insectes, 2 d'amphibiens, et 2 de Chiroptères) d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe II de la Directive-Habitat Faune-Flore. Elle mentionne également quelques habitats d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la Directive Habitat Faune-Flore.

La fiche FSD mentionne également la présence de 18 autres espèces de la faune (amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères) et de la flore d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 121 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC Vallée de la Boutonne.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	X					X
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	X	X				X
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	X	X				0-50 ind.
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	X	X				150-250 ind.
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X				X
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X				X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	X					X

XXVIII. 4. Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay – ZPS FR5412022

XXVIII. 4. a. Présentation du site

La « Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay » est une vaste plaine sédimentaire recouverte de groies et de terre rouge argileuse. La céréaliculture y est dominante, mais un maillage bocager accueillant des élevages est encore bien présent. On y retrouve aussi quelques zones humides ponctuelles et des pelouses calcicoles sèches offrant une diversité de milieux supplémentaire. Le site est surtout réputé pour son accueil non négligeable de l'avifaune de plaine, avec notamment 40 mâles chanteurs d'Outarde canepetière recensés.

XXVIII. 4. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 41 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, présent en migration, en hivernage et en reproduction à l'origine de la désignation de la ZPS.

La fiche FSD mentionne également la présence de 15 autres espèces d'oiseaux d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 122 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZPS Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Pie-Grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X			90-120 couples	
Héron Bihoreau	<i>Nycticorax nycticorax</i>	X		1-5 ind.		
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	X	1-10 ind.			
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	X	5-10 ind.			
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	X		1-5 ind.		
Cicogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	X		1-5 ind.		
Cicogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	X		1-5 ind.		
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	X		1-5 ind.		
Sarcelle d'été	<i>Spatula quequedula</i>	X		X	X	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X			4-8 couples	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X		15-50 ind.	1-3 couples	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	X	1-5 ind.	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Circaète-Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X		1-2 ind.		
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X	X		X	
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X				5-10 couples
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X		X	10-40 couples	
Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	X		0-1 ind.		
Balbusard pêcheur	<i>Pandion halietus</i>	X		1-5 ind.		
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	5-10 ind.			
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X	1-5 ind.	1-5 ind.		
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	X		1-2 ind.		
Râle des Genêts	<i>Crex crex</i>	X		1-2 ind.		
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	X	X	X		
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	X			30-40 couples	
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	X			60-80 couples	
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	X			X	
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	X		1-5 ind.		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	X	50-1000 ind.			
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		X		X	
Chevalier combattant	<i>Philomachus pugnax</i>	X		1-10 ind.		
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>				22-35 couples	
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	X		1-10 ind.		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	X		1-10 ind.		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>	X		1-5 ind.		
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	X	5-15 ind.		X	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X			5-10 couples	
Martin-Pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X				1-10 couples
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	X				2-5 couples
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	X		X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	X		X		
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	X		X	0-2 couples	

XXVIII. 5. Plaine de Niort Sud-Est – ZPS FR5412007

XXVIII. 5. a. Présentation du site

La ZPS « Plaine de Niort Sud-Est » est un site majeur pour les oiseaux de plaines céréalières, étant l'une des huit zones de plaines à Outarde canepetière nicheuse (environ 45 mâles chanteurs en 2005 soit environ 5% des effectifs régionaux). 17 espèces d'oiseaux menacées à l'échelle européenne sont présentes dont 5 atteignant une détermination remarquable : l'Outarde canepetière, l'Oedicnème criard, le Pluvier doré, le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. En période de nidification on retrouve l'Outarde canepetière, l'Oedicnème criard, le Busard cendré et le Busard Saint-Martin, comme nicheur certain au sein de la ZPS. De plus elle présente un intérêt important pour le Busard des Roseaux, le Hibou des marais, le Milan noir, la Pie-grièche écorcheur, le Bruant ortolan et la Gorgebleue à miroir. Lors de la migration de nombreuses espèces y trouvent le milieu naturel nécessaire pour leur halte migratoire (Milan royal, Faucon pèlerin, Faucon émerillon, Pluvier doré et Pluvier guignard). Enfin les plaines céréalières abritent d'importants rassemblements post-nuptiaux d'Outardes canepetières et d'Oedicnèmes criards. En hiver on y retrouve des rassemblements importants de Pigeon colombin et de Pluvier doré, mais la ZPS est aussi une terre d'accueil pour le Hibou des marais, le Faucon émerillon, et bien d'autres espèces.

XXVIII. 5. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 18 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, présent en migration, en hivernage et en reproduction à l'origine de la désignation de la ZPS.

La fiche FSD mentionne également la présence de 10 autres espèces d'oiseaux d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 123 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZPS Plaine de Niort Sud-Est.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X			10-15 ind.	
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	X			1 couple	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X			1-3 couples	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X			10-30 ind.	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	X	X	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Circaète-Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X			1-2 ind.	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X				1-10 couples
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X				1-30 couples
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X			10-80 couples	
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	10-30 ind.			
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X	0-2 ind.	X		
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	X	7 ind.	50-100 ind.	20 mâles chanteurs	
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	X		250-400 ind.	100-300 ind.	
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	X		1-5 ind.		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	X	500-1500 ind.			
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		2000-5000 ind.		0-10 couples	
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	X	0-55 ind.		0-20 ind.	
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	X			50-60 couples	

XXVIII. 6. Espèces des sites Natura 2000 fréquentant la zone de projet

Parmi les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (inscrits à l'Annexe I de la Directive Oiseaux), 28 fréquentent (ou sont susceptibles de fréquenter d'après les données bibliographiques) la zone de projet. Il est rappelé dans le tableau suivant l'enjeu fonctionnel de ces espèces suivant la période biologique de fréquentation du site.

Tableau 124 : Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire fréquentant les sites Natura 2000 et la zone du projet de parc éolien de la Foye.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu fonctionnel		
		Migration	Hivernage	Nidification
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Faible		
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Faible		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Faible		Très forte
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Faible		Modéré
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Faible		Modéré
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Faible	Très faible	Modéré

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu fonctionnel		
		Migration	Hivernage	Nidification
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Faible		Faible
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Faible	Très faible	Fort
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Faible		Fort
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Faible	Faible	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Faible		Fort
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Modéré	Faible	Modéré
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Modéré	Faible	
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	Faible		
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Modéré		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Faible		
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Faible	Très faible	
Faucon pèlerin	<i>Falco pelegrinus</i>	Faible	Très faible	
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Très faible		
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	Très faible		Faible
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Faible	Faible	Modéré
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	Faible		Faible
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Faible		Très fort
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Faible		
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Faible	Très faible	
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	Faible	Très faible	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>			Très fort
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Faible	Très faible	

Concernant les Chiroptères, 7 espèces fréquentent la zone du projet (inscrites à l'annexe II de la Directive-Habitat Faune-Flore. Il est rappelé dans le tableau suivant l'enjeu fonctionnel de ces espèces.

Tableau 125 : Espèces de Chiroptères d'intérêt communautaire fréquentant les sites Natura 2000 et la zone du projet de parc éolien de la Foye.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu fonctionnel
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Fort
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Modéré
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Fort
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Modéré
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Fort
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Très faible
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Modéré

Concernant l'autre faune, seuls deux espèces fréquentent la zone du projet. Il s'agit de coléoptères saproxylophages dont les enjeux fonctionnels sont rappelés dans le tableau ci-après.

Tableau 126 : Espèces d'autre faune d'intérêt communautaire fréquentant les sites Natura 2000 et la zone du projet de parc éolien de la Foye.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu fonctionnel
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Fort
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Modéré

XXIX. EVALUATION PRELIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA 2000

• CHIROPTERES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Grand Rhinolophe (illustration de Yves Peyrard)



C'est une des plus grandes chauves-souris de France. Le Grand Rhinolophe se retrouve dans toute la partie Centre, Ouest et Sud-Ouest de la France. Pour chasser, il affectionne les milieux bocagers où il trouve ses proies favorites : les coléoptères coprophages. Les haies ont une très grande importance pour cette espèce qui les utilise comme routes de vol. En période estivale, le Grand Rhinolophe est souvent retrouvé dans les combles et greniers.

L'absence de prairies sur l'AEI rend le site peu favorable. Le Grand Rhinolophe a été contacté lors de quatre nuits d'inventaire, avec une activité faible à très forte localement (CHI-10).

La dispersion moyenne autour des gîtes est d'environ 3 km pour cette espèce. La colonie la plus proche de la zone d'implantation se trouve sur la commune de Melle dans la ZSC des Carrières de Loubeau situées à environ 6 km de la zone d'implantation. De ce fait, les interactions entre la zone de projet et le site Natura 2000 semblent peu probables. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Grand Rhinolophe de la ZSC.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Petit Rhinolophe (illustration de Nature Environnement 17)



Son aire de répartition est sensiblement la même que celle du Grand Rhinolophe. Concernant ses territoires de chasse, il utilise préférentiellement les haies et lisières pour se déplacer et chasse en forêt et en prairies bocagères. Ses gîtes d'été se concentrent dans les bâtiments humains.

Le Petit Rhinolophe a été contacté lors de huit nuits d'inventaire, avec une activité faible à forte.

La dispersion moyenne autour des gîtes est d'environ 2,5 km pour cette espèce. La colonie la plus proche connue se situe sur la commune de Saint-Léger-de-la-Martinière sans précision exacte (environ 3 km de la zone d'implantation). Toutefois, le site Natura 2000 le plus proche se situe sur la commune de Melle dans la ZSC des Carrières de Loubeau situées à environ 6 km de la zone d'implantation. De ce fait, les interactions entre la zone de projet et le site Natura 2000 semblent peu probables. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Petit Rhinolophe de la ZSC.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.